

SLOVÉNIE : UNE DIPLOMATIE CULTURELLE FRANÇAISE AMBITIEUSE

Compte rendu du déplacement d'une délégation du groupe interparlementaire France – Slovénie à Ljubljana et à Maribor

11 au 13 septembre 2012

Après la venue d'une délégation slovène à Paris, en 2011, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'indépendance de la Slovénie, une délégation du groupe d'amitié sénatorial s'est rendue, du 11 au 13 septembre 2012, à Ljubljana et Maribor. La délégation était composée de Mme Colette Mélot, présidente, M. Patrice Gélard, vice-président, en remplacement de M. Jean Desessard, empêché tardivement, et Mme Christiane Kammermann.

La coopération et la présence françaises dans les domaines de l'enseignement et de la culture (II), particulièrement dans le cadre du **Partenariat stratégique (I)**, ont constitué le thème essentiel du déplacement. Plusieurs **entretiens avec les autorités politiques slovènes (III)** ont également permis de confronter les problèmes actuels auxquels doivent faire face la Slovénie et la France.

I. Des Provinces Illyriennes au Partenariat stratégique

La Slovénie et la France ont **en commun un passé historique** qui a laissé de profondes traces dans ce pays. Napoléon y jouit d'un grand prestige, qui a été rappelé au cours des divers entretiens, comme en témoigne également la colonne élevée à sa gloire et à celle des **Provinces Illyriennes (1809-1813)** dans le centre de Ljubljana. L'introduction du code civil, le développement de l'instruction publique et l'usage du slovène dans l'enseignement par l'administration française ont historiquement contribué à l'émergence d'une conscience nationale fondée sur une langue commune. La culture littéraire a joué également un rôle essentiel et fédérateur pour la persistance et le développement de l'identité slovène.



Colonne de Napoléon – Place de la Révolution française à Ljubljana

Avec l'Allemagne, l'Italie, et l'Autriche, la **France est un partenaire privilégié de la Slovénie en Europe**, le quatrième sur le plan commercial. Les entreprises françaises, Renault, Société générale ou Leclerc notamment, s'y sont implantées avec un succès remarquable et contribuent à son développement économique, la filière automobile concentrant la moitié des échanges commerciaux entre les deux pays.

Entrée dans l'Union européenne en 2004 et dans la zone euro en 2007, la Slovénie est aujourd'hui contrainte de se soumettre à une **politique budgétaire stricte et à des réformes structurelles afin de se conformer aux engagements du Pacte de stabilité et de croissance**. Selon la banque centrale, elle devrait connaître un taux de récession de 0,7 % du PIB pour 2012.

L'intensification du dialogue bilatéral à l'occasion des présidences successives du Conseil de l'Union européenne en 2008 et des visites des chefs de gouvernement des deux pays en 2009 a conduit le Premier ministre slovène à exprimer son souhait d'un rapprochement indispensable avec la France.

Ainsi, **un Partenariat stratégique a été signé entre le Président de la République française et le Premier ministre slovène** lors de sa venue à Paris le 7 mars 2011. Il s'articule autour de **quatre volets** : politique, économique, énergie et environnement, éducation et culture.

II. Éducation et culture : le dynamisme de la présence française

A. La visite de l'École française de Ljubljana

L'École française de Ljubljana, située en périphérie de la ville, est gérée par un comité de gestion dont les membres sont des parents élus bénévoles. Ils ont en charge la gestion financière de l'établissement et son développement. Elle fait partie du réseau AEFÉ (Agence pour l'enseignement français à l'étranger) qui regroupe plus de 480 établissements dans le monde. Cette agence octroie des subventions de fonctionnement aux écoles. L'École française a ainsi été dotée de plusieurs tableaux blancs interactifs qui étaient en cours d'installation lors de la visite de la délégation.

La délégation sénatoriale a été accueillie dans les différentes classes et a pu visiter les installations de l'école, qui est **implantée au sein d'une école primaire slovène**, ce qui lui permet de bénéficier de l'ensemble de ses infrastructures : cantine, gymnase, cour de récréation...

Depuis deux ans, l'école connaît une forte augmentation de ses effectifs qui ont plus que doublé, pour s'établir, à la rentrée 2012, à soixante-trois élèves. Cette croissance s'est traduite par l'ouverture d'une classe supplémentaire en maternelle, regroupant plus de quarante enfants de la très petite section à la grande section. En outre, deux classes ont dû être délocalisées au-dessus d'un concessionnaire automobile, celle de CE2-CM1-CM2 et celle du collège – qui ne comprend que sept élèves inscrits au CNED (centre national d'enseignement à distance) qui étudient sous la responsabilité pédagogique de deux tuteurs. Tous les élèves suivent le programme scolaire français et des cours d'anglais et de slovène leur sont dispensés.

Alors que la Slovénie ne scolarise les enfants qu'à partir de l'âge de six ans, ils sont accueillis à l'École française de Ljubljana dès l'âge de deux ans. Les élèves slovènes représentent un tiers des effectifs, les Français et les autres nationalités se répartissant à égalité les deux autres tiers. L'intérêt pour l'éducation française est la principale motivation des parents slovènes pour y inscrire leurs enfants, ainsi que l'a précisé aux membres de la délégation la directrice de l'établissement.

Le développement de l'école est cependant freiné par la difficulté matérielle à répondre aux demandes d'inscription. La mairie de Ljubljana a formulé une proposition d'agrandissement des locaux de l'école française qui implique un engagement financier relativement important de la part de l'association des parents d'élèves.

Cette visite a permis à la délégation sénatoriale d'aborder avec la directrice de l'école, la représentante de l'association des parents d'élèves ainsi que l'Ambassadeur de France le dossier de la reconnaissance officielle de l'école par les autorités slovènes. Cette question a également été évoquée lors de l'entretien avec le président de la commission éducation-culture de l'Assemblée nationale slovène qui s'est engagé à être attentif à tout projet de loi en ce sens qui lui serait transmis par le ministre de l'éducation.

B. Les actions en faveur de la langue française et de la francophonie

Lors d'entretiens avec des responsables slovènes du ministère des affaires étrangères et du ministère de l'éducation impliqués dans le développement de la francophonie, les actions en faveur de la langue française et de son enseignement ont été exposées aux membres de la délégation. **Observateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) depuis 1999**, la Slovénie conduit des opérations spécifiques comme la célébration de la Journée de la Francophonie, qui aura lieu pour la troisième édition en 2013.

L'accord tripartite de coopération linguistique et éducative a été renouvelé le 21 juin 2011 pour les années 2011-2014. Il s'inscrit dans le cadre de la prorogation de la convention franco-slovène en faveur de la langue française et du récent Partenariat stratégique. Il s'agit du troisième accord opérationnel dans le domaine de l'éducation.

Des cours de langue française ayant pour objectif la **formation ou le perfectionnement en français de trois cents fonctionnaires slovènes** sont organisés dans le cadre du

mémorandum, signé en mai 2010, entre l'Etat slovène, la France, la Belgique, le Luxembourg et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Au sein du système éducatif slovène, l'apprentissage de la langue française est très fortement concurrencé par d'autres langues, tout particulièrement l'anglais et l'allemand. **En 2003, un projet pour la promotion du français a concerné un peu moins d'une centaine d'écoles slovènes.** Cette action a été menée en coopération avec l'Institut français et l'Association des professeurs de français, créée en 2005 pour promouvoir la langue française, dont la délégation a rencontré la présidente. La Slovénie compte cent vingt enseignants de français.

Le jeune public tient une place importante dans les actions de promotion de la langue française et de la francophonie et y répond largement à l'occasion de deux moments forts que sont le **festival de théâtre et chanson francophone de Celje** pour les lycéens et le **festival de Kranj** en direction des collégiens.

La France est la sixième destination des jeunes Slovènes étudiant à l'étranger. Des accords bilatéraux ont été signés entre les universités slovènes et des établissements d'enseignement supérieur français. En 2011, vingt-neuf bourses d'enseignement supérieur ont été attribuées à des étudiants slovènes.

L'Institut français offre aussi aux Slovènes la possibilité d'apprendre le français dans le cadre de cours organisés dans ses locaux. Le nombre d'apprenants a tendance à augmenter : il est passé de 24 en 2009 à 71 lors de la session d'octobre 2011. Des cours sont également délivrés en entreprise et dans les universités par cet opérateur, qui concernent par exemple cinquante-deux étudiants de la Faculté de droit de Ljubljana.

C. La diffusion de la culture française

Les actions de coopération culturelle et artistique s'articulent autour de **deux grandes orientations** : **donner toute sa place au débat d'idées**, avec un programme d'aide à la publication, d'invitation d'écrivains de langue française et d'organisation de conférences, et **favoriser le dialogue entre les deux pays** en développant une programmation en lien avec des événements nationaux ou en collaboration avec de grandes institutions slovènes.

L'Institut français Charles Nodier de Ljubljana en est l'opérateur. Il a ainsi participé à la manifestation « **Ljubljana, capitale mondiale du livre** », en proposant plusieurs événements, qui se sont déroulés du 25 mars au 21 avril 2011, au Centre de culture urbaine Kino Siska autour de la bande dessinée

française, permettant une ouverture culturelle à un public jeune et dépassant les frontières des seuls francophones, conformément à l'objectif qu'il s'était fixé pour 2011 de donner une image plus accessible de la culture française. Des rencontres franco-slovènes organisées par l'Institut et le Centre culturel national Cankarjev dom, en septembre 2010, sur la question de l'avenir du livre et du défi du livre numérique ont donné lieu à la publication bilingue des actes du colloque.

Lieu incontournable de la présence et de la culture française en Slovénie, la **médiathèque**, installée dans les locaux de l'Institut Charles Nodier, que la délégation a pu visiter dispose d'un fonds de 13 000 documents regroupant tous les genres et toutes les époques et a entrepris un effort de modernisation en élargissant l'offre numérique.



La délégation sénatoriale avec Mme Anne Duruflé, directrice de l'Institut français, M. Pierre Chardonnet, attaché de coopération pour le français, Mme Meta Bole, coordinatrice nationale pour la francophonie au ministère des affaires étrangères et Mme Bronka Straus, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'éducation

Au cours de sa visite de l'Institut français et des entretiens qu'elle a conduit, la délégation a ainsi pu constater les efforts entrepris pour réaliser la fusion entre le service de coopération et d'action culturelle et l'Institut français dans le cadre de la réforme de l'action extérieure de la France. Les efforts d'autofinancement doivent être poursuivis, notamment par la recherche de mécènes.

D. Maribor, capitale européenne de la culture

La Slovénie a accueilli, pour la première fois depuis son adhésion à l'Union européenne, le **Programme ECOC Capitale européenne de la Culture à Maribor**, deuxième ville de Slovénie par son nombre d'habitants, où se déroule tous les ans le festival Lent, ainsi que des festivals de musique classique et de théâtre. Cinq autres villes de la région y ont été associées. La visite de la ville lui a aussi permis de découvrir la récente, et très réussie, rénovation du Musée régional de Maribor.

La délégation a pu assister à l'ouverture du mois belge dans le cadre du programme des « **Ambassades culturelles** », qui est l'occasion de faire découvrir des cultures étrangères à un public local, le **mois français ayant été organisé du 8 au 31 mai par l'Institut français de Ljubljana**, avec en ouverture, le vernissage de l'exposition itinérante de photographies « Rodin, Bourdelle, Emo : le Jeu de l'envers », organisée avec la collaboration du Musée Rodin.

III. Des échanges interparlementaires denses

Les entretiens politiques ont été l'occasion de développer les relations entre le Parlement slovène et le Sénat. Chacun des partenaires a souhaité les intensifier à l'avenir. Les parlementaires slovènes ont souligné l'attention particulière qu'ils portent dans le contexte international aux relations franco-slovènes.

Les membres de la délégation ont, tout d'abord, rencontré **M. Blaz Kavcic, président du Conseil national**.



Entretien avec M. Blaz Kavcic, président du Conseil national

M. Blaz Kavcic a rappelé le rôle dévolu par la Constitution slovène au Conseil national. Constitué de quarante conseillers, désignés par les collectivités locales et les organisations professionnelles, syndicales et associatives, il permet d'établir un lien entre la réalité socio-économique du pays et la vie politique. Son mode de désignation lui assure une relative indépendance par rapport aux partis politiques. Les débats autour d'une récente initiative tendant à sa suppression ont permis de préciser son rôle dans la société et de communiquer sur son modeste budget de fonctionnement. Les conseillers dont l'appartenance à un parti politique apparaît secondaire ambitionnent de participer aux débats qui se posent au sein de la société slovène de façon non partisane. Les politiques menées en Slovénie dans les domaines de l'éducation et de la santé ont ensuite fait l'objet d'une présentation et d'un échange de vues avec la délégation.

Le président de la commission pour l'éducation, la science, la culture, le sport et la jeunesse de l'Assemblée nationale, **M. Branko Grims**, a ensuite reçu les membres de la délégation sénatoriale. L'entretien a permis d'aborder certaines réformes en cours ou à venir en Slovénie et en France : financement de l'audiovisuel public, communications électroniques, enseignement supérieur, budget de l'éducation et de la culture, adaptations législatives aux directives européennes. Des discussions se sont également engagées sur la procédure législative.

La délégation a enfin rencontré **le président du groupe d'amitié France-Slovénie de l'Assemblée nationale, M. Josef Jerovsek**. Celui-ci a notamment souligné qu'aucune visite ministérielle n'a eu lieu depuis 2009 et que la Slovénie serait honorée d'accueillir le Président de la République, ce qui constituerait la première visite d'un chef d'Etat français depuis son indépendance.

Composition de la délégation



Colette MÉLOT
Président du groupe
Sénateur de
la Seine-et-Marne (UMP)



Patrice GÉLARD
Vice-président du groupe
Sénateur de
la Seine-Maritime (UMP)



Christiane KAMMERMANN
Membre du groupe
Sénateur des Français
établis hors de France (UMP)

Composition du groupe : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_529.html